



SAISON 2025-2026

Dossier d'inscription

JUDO - JU-JITSU - TAISO - YOGA

RETOURNEZ VOTRE INSCRIPTION AVEC CES 4 DOCUMENTS

- 1- **Certificat médical** ou **Attestation** suivant le décret n°2021-564 du 7 mai 2021
- 2- **Le règlement de la licence** (Selon feuille des tarifs)
Info : les demandes de licences sont faites par le club **après paiement complet** des cotisations.
Une personne sans licence n'est pas autorisée à pratiquer le JUDO, JU-JITSU, TAISO et YOGA
- 3- **Le règlement des cotisations** (Selon feuille des tarifs)
- 4- **La fiche de renseignements** (A compléter en MAJUSCULE)

CONTACTS

JUDO CLUB VAL de MORTEAU
6 Rue des Frères Rognon, 25500 MORTEAU
Mail : morteaujudo@gmail.com
Site : <https://judovalmorteau.e-monsite.com>

Lieu d'entraînement JUDO, JU-JITSU, TAISO et YOGA :
Gymnase Léon SUR, 25500 MORTEAU

Téléphones

Président - Daniel :	06 32 01 09 23
Secrétaire - Mehdi :	06 85 90 06 58
Entraîneur JUDO/JU-JITSU - Baptiste :	07 66 13 88 18
Entraîneur TAISO - David :	06 76 17 93 93
Entraîneur YOGA - Anne-Sophie :	06 78 97 16 96



Horaires prévisionnels saison 2025-2026



JUDO

Jours	Horaires	Année	Lieu	Entraîneurs
Mardi	17h00 - 18h00 18h00 - 19h00 19h00 - 20h00 20h00 - 21h30	2018/2019/2020 2016/2017 2014/2015 2013 et avant	Dojo	Baptiste P.
Vendredi	17h00 - 18h00 18h00 - 19h00 19h00 - 20h00 20h00 - 21h30	2018/2019/2020 2016/2017 2014/2015 2013 et avant	Dojo	Baptiste P. Lucas B.

JU-JITSU

Jours	Horaires	Année	Lieu	Entraîneur
Vendredi	20h00 - 21h30	2013 et avant	Dojo du haut	Baptiste P.

TAÏSO

(Renforcement musculaire)

Jours	Horaires	Année	Lieu	Entraîneur
Mardi et Vendredi	19h00 - 20h00	2013 et avant Ouvert également aux non judokas	Dojo	David CR

YOGA

Jours	Horaires	Année	Lieu	Entraîneur
Lundi	18h30 - 20h30	Adultes	Salle de Gym	Anne-Sophie Q.
Mercredi	13h30 - 14h30	Enfants / Adolescents	Salle d'Aïkido	
Jeudi	20h00 - 22h00	Adultes	Salle de Gym	

CERTIFICAT MEDICAL ou ATTESTATION

Les nouvelles règles pour la fourniture des certificats médicaux expliquées. (A lire attentivement)

La loi Sport du 2 mars 2022 a introduit de nouvelles règles pour la fourniture du certificat médical à fournir (ou pas) pour la pratique du JUDO, JU-JITSU, TAISO et YOGA. Ces règles s'appliquent à partir du 1er septembre 2022.

*** POUR LES MINEURS (JUDO, JU-JITSU, TAISO et YOGA) :**

Le certificat médical n'est pas obligatoire, mais rien n'interdit à ce que vous en fournissiez un.

L'enfant et ses parents doivent remplir chaque année un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur.

- Si vous répondez NON à toutes les questions, il vous suffira de fournir une attestation sur l'honneur qui remplacera le certificat médical.
- Si vous répondez OUI à au moins une question, vous devrez aller voir un médecin et faire établir un certificat médical à remettre au club.

Ce questionnaire est rempli sous l'autorité des parents qui sont donc **responsables** des réponses apportées au questionnaire. Répondez sincèrement à ce questionnaire et en cas de doute, n'hésitez pas à consulter un médecin.

Attention : si vous avez 17 ans au moment de l'inscription, mais que vous allez avoir 18 ans avant le 31 août, vous devez fournir un certificat médical.

Le certificat médical doit être daté de moins de 6 mois et comporter explicitement :

- Pour le JUDO/JU-JITSU/TAISO : la mention autorisant ou interdisant la pratique du JUDO en compétition.
- Pour le YOGA : la mention autorisant la pratique du TAISO.

*** POUR LES MAJEURS (JUDO, JU-JITSU, TAISO et YOGA) :**

Pour les personnes de 18 à 29 ans :

Vous devez fournir un certificat médical de moins d'un an lors de votre inscription au club dans les cas suivants :

1. Si c'est votre première inscription à la Fédération Française de Judo.
2. Si vous étiez déjà licencié à la Fédération Française de Judo, mais qu'à l'époque vous étiez mineur.
3. Si vous avez 18 ans entre le 1er septembre et le 31 août de l'année suivante.
4. Si vous avez 30 ans entre le 1er septembre et le 31 août de l'année suivante.

Dans tous les autres cas, il vous suffit de répondre au questionnaire médical personne majeur.

- Si vous répondez NON à toutes les questions, il vous suffira de fournir une attestation sur l'honneur qui remplacera le certificat médical.
- Si vous répondez OUI à au moins une question, vous devrez aller voir un médecin et faire établir un certificat médical à remettre au club. Le certificat médical doit dater de moins de 6 mois et comporter explicitement :
 - Pour le JUDO/JU-JITSU/TAISO: La mention autorisant ou interdisant la pratique du judo en compétition.
 - Pour le YOGA : La mention autorisant la pratique du TAISO.

Pour les personnes de 30 ans et plus :

Vous devez fournir un certificat médical de moins d'un an lors de votre inscription au club dans les cas suivants :

1. Si c'est votre première inscription à la Fédération Française de Judo
2. Si vous étiez déjà licencié à la Fédération Française de Judo, mais qu'à l'époque vous étiez mineur
3. Si vous avez 30, 35, 40, 45 ans... entre le 1er septembre et le 31 août de l'année suivante

Dans tous les autres cas, il vous suffit de répondre au questionnaire de santé.

- Si vous répondez NON à toutes les questions, il vous suffira de fournir une attestation sur l'honneur qui remplacera le certificat médical.
- Si vous répondez OUI à au moins une question, vous devrez aller voir un médecin et faire établir un certificat médical à remettre au club. Le certificat médical doit dater de moins de 6 mois et comporter explicitement :
 - Pour le JUDO/JU-JITSU/TAISO: la mention autorisant ou interdisant la pratique du JUDO en compétition.
 - Pour le YOGA : la mention autorisant la pratique du TAISO.

QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MINEUR

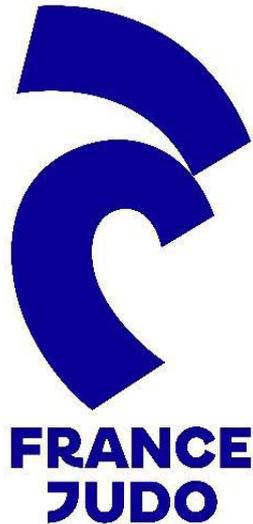


En vue de l'obtention, du renouvellement d'une licence d'une fédération sportive ou de l'inscription à une compétition sportive autorisée par une fédération agréée, hors disciplines, à contraintes particulières.

Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : Il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné(e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux garder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.			
Tu es : <input type="checkbox"/> une fille <input type="checkbox"/> un garçon		OUI	NON
Ton âge : <input type="text"/> ans		OUI	NON
L'année	Es-tu allé(e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?		
	As-tu été opéré(e) ?		
	As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?		
	As-tu beaucoup maigri ou grossi ?		
	As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?		
	As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?		
	As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?		
	As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?		
	As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?		
	As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?		
	As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?		
	As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?		
Ces 2 dernières semaines	Te sens-tu très fatigué(e) ?		
	As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?		
	Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?		
	Te sens-tu triste ou inquiet ?		
	Pleures-tu plus souvent ?		
	Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?		
Aujourd'hui	Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?		
	Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?		
	Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?		
À faire remplir par les parents			
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?			
Êtes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?			
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)			

Si tu as répondu **OUI** à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient. Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli.



**PRISE DE LICENCE
MINEURS**

**ATTESTATION
QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MINEUR**

*Je soussigné M/Mme [Prénom NOM] ,
en ma qualité de représentant légal de [Prénom NOM] ,
atteste qu'il/elle a renseigné le questionnaire RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MINEUR
(arrêté du 7 mai 2021) et a répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.*

Date et signature du représentant légal.

QUESTIONNAIRE MÉDICAL – PERSONNE MAJEURE



En vue du renouvellement d'une licence d'une fédération sportive ou de l'inscription à une compétition sportive autorisée par une fédération agréée, hors disciplines, à contraintes particulières.

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

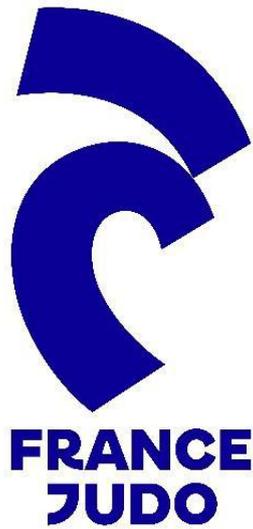
Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*		
*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.		
	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicable ?		
Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?		
Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?		
Avez-vous eu une perte de connaissance ?		
Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?		
Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?		
A ce jour		
Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?		
Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?		
Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?		

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.



**PRISE DE LICENCE
MAJEURS**

**ATTESTATION
QUESTIONNAIRE MEDICAL**

Je soussigné M/Mme [Prénom NOM]

*atteste avoir renseigné le questionnaire médical et avoir répondu par la négative à l'ensemble
des rubriques.*

Date et signature du sportif.



SAISON 2025-2026

TARIFS CLUB

* **Infos pratiques:**

- * Pour la pratique du **JUDO, JU-JITSU, TAISO** et du **YOGA**, la prise d'une **licence JUDO** est **obligatoire**.
- * Les cotisations **JUDO, JU-JITSU, TAISO** et **YOGA** pour la saison 2025-2026 **sont dues en totalité lors de l'inscription**.
- * Remboursement possible sur présentation d'un certificat médical, en cas de déménagement ou pour raison majeure.
- * En cas de renoncement le prix de la licence (46€) **ne pourra en aucun cas être remboursé**.
- * En cas de renoncement avant le 1 octobre 2025 le chèque de cotisation vous sera rendu, passé cette date votre cotisation club sera perçue.

* **Prix licence FFJDA : 46€** (Faire un chèque séparé)

1 judoka 46€ - 2 judokas 92€ - 3 judokas 138€ - 4 judokas 184€ - 5 judokas 230€

- * **Licence offerte** pour la pratique du **JUDO + YOGA** ou **TAISO + YOGA** ou **JU-JITSU + YOGA**
- * Les chèques libellés à l'ordre du Judo Val de Morteau sont dus avant la pratique de l'activité et sont déposés en banque dans la semaine de la réception.

* **Cotisations club annuelle JUDO/JU-JITSU/TAISO** (Licence non comprise)

Faire soit 1 chèque, soit 3 chèques

1 adhérent	180€	ou	3 x 60€
Famille 2 adhérents	330€	ou	3 x 110€
Famille 3 adhérents	450€	ou	3 x 150€
Famille 4 adhérents	540€	ou	3 x 180€
Famille 5 adhérents ou +	600€	ou	3 x 200€
Etudiant post-bac	60€	ou	3 x 20€

Exemple de tarif pour 1 personne : 1x46€ + 1x180€

Exemple de tarif pour une famille de 2 personnes : 2x46€ + 1x330€ / etc....

- * La cotisation club suivant l'âge donne droit à la pratique du **JUDO, JU-JITSU** et du **TAISO** ainsi qu'à plusieurs séances d'entraînement par semaine.

* Cotisations club annuelle YOGA

(Licence non comprise)

Faire soit 1 chèque, soit 3 chèques

Enfant et Adolescent	210€	ou	3 x 70€
Adulte	300€	ou	3 x 100€

Exemple de tarif pour 1 enfant : 1x46€ + 1x210€ (ou 3x70€)

Exemple de tarif pour 1 adulte : 1x46€ + 1x300€ (ou 3x100€)

* Enfant et Adolescent : Prix net pour 1 séance d'une heure par semaine scolaire.

* Adulte : Prix net pour 1 séance de deux heures par semaine scolaire.

* PAIEMENT

* Les chèques libellés à l'ordre du Judo Val de Morteau sont dus en début de saison et sont déposés en banque :

Pour le 1^{er} trimestre : fin octobre 2025

Pour le 2^{ème} trimestre : fin janvier 2026

Pour le 3^{ème} trimestre : fin avril 2026

Nous n'acceptons plus les paiements en liquide sauf cas exceptionnel.

Demandez un bordereau de reçu à la personne qui encaisse votre paiement.

Sans ce document aucune réclamation ne sera acceptée en cas de litige.



NOUVELLE LICENCE

RENOUELEMENT LICENCE

(Cocher la case correspondante)

JUDO JU-JITSU

TAISO YOGA

(Cocher les cases correspondantes)

***Coordonnées du pratiquant** (1 fiche par pratiquant)

Nom : Prénom :

Sexe : F M (Cocher la case correspondante)

Date de naissance :/...../..... (jj/mm/aaaa)

Couleur de ceinture : (Blanche pour les débutants)

***Adresse 1:** Représentant légal 1

***Adresse 2:** Représentant légal 2

Nom: Nom:
.....
.....

Tél portable: (Joignable en journée)

Mail de contact:

Téléphone portable et mail sont indispensables à la bonne gestion du club.

***Coordonnées complète du médecin traitant:** Nom, adresse et tél.

.....
.....

***Protection des données:** Voir règlement général sur la protection des données dans votre espace licencié FFJDA

Je souhaite recevoir par la FFJDA, des informations ou des offres notamment commerciales de partenaires économiques de la FFJDA.

oui non

(Vos données personnelles ne sont pas transmises à ces partenaires)

Ce questionnaire sera validé lors de la prise de licence

***Droit à l'image:**

Notre association se veut vivante et dynamique. Depuis la mise à jour du site internet, nous nous efforçons de mettre en œuvre divers moyens pour créer une large visibilité, que ce soit parmi les journaux de clubs, de sites, de réseaux sociaux, de flyers etc. **Il se peut qu'en tant que membre et non membre, vous soyez pris en photo durant l'une de nos activités. Vous pouvez renoncer à ce qu'une photo apparaisse sur notre site en nous contactant.**

Assurance : Nous vous informons que la responsabilité des professeurs ne prend effet que sur le tatami. Vous êtes responsable de votre enfant en dehors de la salle de judo avant et après le cours. Nous vous conseillons de l'accompagner jusqu'à la salle.

Cotisations : Les cotisations club sont dues en totalité lors de l'inscription en début de saison. Remboursement possible lors d'un renoncement sous certaines conditions.



Fait à Le

Signature représentant/e légal/e:

Permanences informations et inscriptions :

Le mardi 2 et vendredi 5 septembre 2025 de 18h00 à 20h00

Reprise des cours YOGA :

Le lundi 8 septembre 2025

Reprise des cours JUDO/TAISO :

Le mardi 9 septembre 2025

Reprise des cours JU-JITSU :

Le vendredi 12 septembre

Jours essais JUDO/TAISO :

Mardi 9 septembre

Vendredi 12 septembre

Mardi 16 septembre

Vendredi 19 septembre

Jours essais JI-JITSU :

Vendredi 12 septembre

Vendredi 19 septembre

Jours essais YOGA :

Lundi 8 septembre

Mercredi 10 septembre

Jeudi 11 septembre

Lundi 15 septembre

Mercredi 17 septembre

Jeudi 18 septembre

Nous vous souhaitons de passer une bonne saison 2025-2026

